

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1400)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

SOUS-AMENDEMENT

N° 3119

présenté par
Mme Massonneau

à l'amendement n° 2504 de Mme Carrey-Conte

APRÈS L'ARTICLE 16

Compléter cet amendement par les mots :

« , des stages et des périodes d'insertion ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les jeunes seront particulièrement touchés par l'allongement de la durée de cotisation, ce sous amendement vise à ajouter la prise en compte des durée de stage et des périodes d'insertion pour prendre en compte la diversité des situations des jeunes dans notre pays.